Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [6]

Artikel: Fribourg

Autor: Barras, Juliette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-284455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

FRIBOURG

Le comité cantonal (IN) se structure

Le 4 mai dernier, le Comité fribourgeois (IN) a tenu séance en présence de délégués de la plupart des partis politiques, syndicats et associations féminines. A cette occasion, il s'est donné une présidente, Mme Jeanne Kaelin (prés. de l'Ass. frib. pour les droits de la femme), a constitué un Bureau formé de Mmes Suzanne Marmy, Eva Ecoffey, Madeleine Duc, Margrit Pantillon et de la présidente. Ce bureau aura pour tâche de coordonner les actions entreprises par les groupes de travail, de prendre les décisions urgentes, et servira de lien avec (IN) national. Les groupes de travail se sont également constitués lors de cette assemblée. Celles ou ceux qui désirent encore en faire partie, qui désirent de la documentation ou des articles de propagande (IN) sont priés de contacter Mme Eva Ecoffey, 1711 Rossens.

AG du Centre de liaison

Le Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises a tenu son assemblée générale le mois dernier.

Les moments forts de cette assemblée ont été d'abord un rapport d'activités 1980 satisfaisant, car le centre s'est prononcé sur plusieurs avant-projets de loi, a organisé une conférence et a pris part à diverses manifestations ; l'élection de nouveau membres, jeunes, dynamiques et d'horizons différents au comité et réélection des anciens membres ; la démission de l'actuelle présidente, Mme Suzanne Marmy, à laquelle le comité est chargé de trouver une « succédante » ; une discussion sur la raison d'être du centre, à l'issue de laquelle il s'avère que raison d'être il y a puisque c'est une occasion de rencontre entre les associations et qu'il constitue un important canal d'information.

Dans la deuxième partie de l'assemblée, deux oratrices ont présenté les objets soumis à votation le 14 juin prochain. Après discussion-débat, le centre et les associations présentes ont décidé de soutenir les deux oui par une propagande lors de l'envoi du procès-verbal de l'assemblée.

Juliette Barras

NEUCHATEL

L'égalité des droits

L'égalité des droits hommes/femmes a fait l'objet d'un débat à la Journée syndicale des enseignants neuchâtelois. Un exposé des arguments et contre-arguments de Mme R. Dreifuss a amorcé une discussion nourrie où fut soulignée la nécessité d'une propagande syndicale en faveur du projet, mais où fut aussi abordée la question du salaire ménager, de même que la « féminisation » de l'enseignement primaire et pré-scolaire, avec les obstacles psychologiques qu'elle entraîne. L'étude de la Commission féminine cantonale VPOD pour l'égalisation de l'enseignement filles/garçons aboutit à constater que cette égalité n'est effective que dans les deux premières années primaires. La commission féminine pousse à l'égalisation et à la mixité de l'enseignement sur tout le parcours scolaire.

Aide et entraide

Au Locle, le Service d'aide familiale boucle régulièrement ses comptes de fin d'année avec quelque peine. La présidente, Mme Vettiger et ses collaboratrices ont vendu sur la place du Marché, bricelets, caramels, confitures, friandises, faits « maison » dont le produit intégral servira à remettre la caisse à flot.

L'importance des consommateurs

Date très importante pour les femmes, à deux égards : l'égalité des droits et la protection des consommateurs, ce second postulat méritant attention au même titre que le premier puisque les femmes sont les gérantes du budget familial et, de ce fait, co-garantes du revenu national.

La section neuchâteloise de la FRC a pris la tête du contingent qui œuvre dans le canton pour l'acceptation de l'article constitutionnel en faveur de la protection des consommateurs. Conjointement avec tous les milieux de la population et les partis politiques, elle a mis sur pied un très large comité de soutien présidé par M. Jean-François Aubert du parti libéral, dont les membres sont invités à agir de leur mieux pour convaincre hommes et femmes, paysans et artisans, commerçants et gérants que l'intérêt du peuple suisse est de défendre la cause des consommateurs en votant pour l'article constitutionnel 31 sexies en faveur de leur protection, élevant ainsi les associations de consommateurs au même rang que les associations professionnelles et économiques, en leur reconnaissant le titre de partenaires égaux.

La paysannerie au féminin

Paysannes, vigneronnes, maraîchères avaient délégué leurs représentantes à la 38e assemblée annuelle de l'Union des paysannes neuchâteloises. C'est au nombre de 400 qu'elles se sont retrouvées à la salle Dixi, au Locle.

Précédé d'un message de l'Eglise et d'une allocution de bienvenue des autorités communales, le rapport de la présidente, Mme May Droz-Bille, a rappelé les sujets, les secteurs d'activité, les manifestations (conférences, débats, excursions), les représentations et les contacts qui ont animé l'année écoulée.

On constate, dans les groupes régionaux, une intéressante diversification des activités allant des cours de vulgarisation pour la confection d'articles de tous genres à des causeries ou à la présentation de films. La formation professionnelle y apparaît l'un des soucis majeurs. Elle est source d'expériences enrichissantes, en même temps que de contacts entre paysannes et vigneronnes.

Les autorités cantonales, en la personne de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, ont également apporté à l'assemblée leur salut cordial, tandis qu'une collation généreuse mettait fin à ce rassemblement de la gente paysanne militante du canton.

Jenny Humbert-Droz

GENEVE

Un centre pour les femmes

Chose promise, chose faite. Dans son numéro de février, FS annonçait la création prochaine d'un centre d'information et de documentation pour les femmes par l'équipe des rédactrices de la brochure F-Information.

C'est le 29 avril que s'est ouvert comme prévu le centre F-Information au n° 1 de la rue des Barrières, en plein cœur de la cité.

L'équipe de base, c'est une dizaine de femmes engagées dans diverses activités féministes par le biais de leur profession ou de groupes de femmes. Quant aux buts du centre, ils sont nombreux : recenser la documentation existante sur les plans local et suisse ; offrir un lieu de rencontre où l'on peut glaner des idées, demander conseil, rencontrer d'autres femmes, chercher une adresse, ou lire les journaux auxquels on n'est pas abonnée !

Troisième but, enfin : servir de plaque tournante. Le nombre de services offerts aux femmes existant à Genève est considérable, mais beaucoup d'entre elles ignorent encore leur existence ou leurs buts particuliers. Le Centre F-Information est là pour renseigner celles qui, confrontées à un problème inattendu, ne savent pas quelle sonnette tirer ni où s'adresser. Les fondatrices précisent qu'elles ne désirent en tout cas pas remplacer les services existants, mais orienter les femmes vers l'un ou l'autre, compte tenu de la demande spécifique de chacune.

Accueillir, enfin, celles (et ceux, car le centre est ouvert aussi aux hommes) qui n'ont pas de requête précise à formuler, mais qui ont besoin peut-être de situer leur problème avant d'entreprendre des démarches concrètes. Au centre F, des femmes compétentes, assistance sociale, psychologue, juriste ou animatrice de groupe pourront répondre à leurs questions, en toute confiance.

Le centre est ouvert : du mardi au vendredi, de 15 heures à 19 heures ; le mercredi à partir de 12 heures et le samedi toute la journée. Ecoute téléphonique : de 17 heures à 19 heures, tél. 21 28 28. **C.C.**